

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION: 5 SEPTEMBRE 2015

PRESENTS: Mme CHABANT E – MM RICHIN – VERONNET – Mme BILLEGA – M. ALLOCHON – Mmes CHABANT A – LHUISSIER – MM PERREAULT – RONDIER.

SECRETAIRE: Mme LHUISSIER Noémie

La séance débute à 20 heures sous la présidence de Madame CHABANT Évelyne, Maire.

Madame Nicole BILLEGA donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2015:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière séance.

CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 1ère CLASSE ET SUPPRESSION POSTE ADJOINT TECHNIQUE DE 2ème CLASSE:

Dans le cadre des avancements de cadre , à compter du 1^{er} novembre 2015, l'employé communal remplit les conditions pour être nommé au grade d'Adjoint technique de 1^{ère} classe ; il y a donc lieu de créer un poste correspondant et de supprimer celui qu'il occupait à l'heure actuelle soit Adjoint technique de 2ème classe. Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord pour cette modification du tableau des effectifs.

FDAEC 2015:

Madame le Maire indique que la commune est attributaire, au titre du Fonds départemental d'aide à l'équipement (FDAEC) pour l'année 2015, d'une somme de 2 886,00€ qu'elle propose d'affecter aux travaux de voirie. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette aide et approuve son affectation.

AUTORISATION EMISSION D'UN TITRE PARTIEL SUITE AU DEPART ANTICIPE DES LOCATAIRES DU DE L'ANCIENNE MAIRIE :

Mme Le Maire explique aux conseillers que les locataires du logement de l'ancienne Mairie ont quittés ce dernier le 6 août 2015 et que Madame la Trésorière lui a indiqué qu'ils devaient régler le mois d'août entièrement, sauf si le conseil municipal émettait un avis contraire.

Les conseillers estiment que M. et Mme FLEURY ont rendu les clefs le 6 août et qu'il n'y a plus lieu de recouvrer le loyer au-delà de cette date ; ils décident à l'unanimité qu'un titre soit émis au prorata des jours de location du logement.

SUPPRESSION DE LA REGIE POUR LA BASCULE:

Suite à la demande de Madame la Trésorière et après en avoir délibéré, les conseillers municipaux décident à l'unanimité de supprimer la régie de la bascule à compter du 1^{er} octobre 2015.

PLAN DE FINANCEMENT ACTUALISE CONCERNANT LES TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SUITE A L'ACHEVEMENT DE LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE :

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achèvement de la souscription publique en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, il est nécessaire afin d'obtenir les dons récoltés ainsi que la participation de la Fondation du Patrimoine de fournir un plan de financement actualisé concernant les travaux de restauration de l'église. Accord unanime du conseil.

QUESTIONS DIVERSES:

Madame le Maire indique que les travaux concernant le carrefour du Bacaud sont terminés; ils ont été effectués par l'entreprise TARRET pour un montant de 1 965,24€.

Elle informe ses collègues que suite à la démission de Madame Carole COSTES, Madame Évelyne PINLON a été élue présidente du Syndicat du R.P.I. Saint-Alpinien, Saint-Amand et Saint-Maixant.

Elle signale que cette année il y a plus d'enfants à l'école de Saint Alpinien, ce qui engendre un surplus de travail surtout pendant le temps du repas. Elle propose de faire appel à la communauté de communes Creuse Grand Sud qui met à disposition de l'association Clé de contact des agents recrutés par contrat aidé et qui peuvent intervenir sur les communes .Tous les conseillers sont d'accord pour cette proposition

et acceptent qu'un intervenant vienne aider à la cantine de 12h00 à 13h30 ou de 12h00 à 14h00.

Madame le Maire fait part ensuite de deux plaintes provenant du Maisounioux:

- La première concerne Monsieur Jean DUMONTANT qui est venu lui signaler que les agriculteurs qui passent dans le chemin le long d'un mur en pierres sèches lui appartenant dans le village du « Maisounioux » auraient décalé une grosse pierre ; il s'inquiète pour son mur et souhaite que le conseil municipal trouve une solution qui ne pénaliserait pas le passage des agriculteurs et qui protégerait son mur. Madame le Maire s'est rendue sur place avec M. Joël RICHIN afin de constater les faits.

Après en avoir discuté ensemble, les conseillers proposent d'installer deux poteaux et une traverse en de bois, le plus près possible du mur et à l'endroit le plus sujet aux accrochages afin de sécuriser et consolider celui-ci.

- La deuxième concerne Monsieur Nicolas BLANCHET qui se plaint depuis plusieurs mois de gravats qui auraient été mis, par un agriculteur, sur un morceau de terrain sectionnaire devant chez lui .Il demande à ce que ceux-ci soient enlevés par la personne mise en cause. Madame le Maire va contacter la personne concernée, afin de trouver un arrangement à l'amiable.

Monsieur Sébastien RONDIER rappelle aux conseillers la demande de Monsieur et Madame Lucien MARCEAU concernant l'installation d'un poteau d'éclairage public le long du chemin de « chez Lajoine » à Planet.

Un devis va être demandé afin que le nécessaire soit fait le plus rapidement possible. En même temps il va en être demandé un pour mettre des horloges astronomiques permettant de commander automatiquement l'éclairage public au «Montépioux», à «Chez Ruchon» et à «Montignat» afin que la programmation des heures soit plus précise et plus fiable et qu'il y ait moins de soucis dans les villages. Petit à petit, ce système sera installé dans tous les villages de la commune.

Madame le Maire fait part que M. Franck CHAULET est intéressé pour reprendre le comité d'animation qui est en sommeil depuis quelques années ; une assemblée générale sera programmée afin que d'autres personnes qui le souhaiteraient également puissent se manifester.

Pour terminer, elle informe le conseil que Madame BARRIERE Christine et Madame PIPIER Sonia ont donné à l'école le montant de la quête qui a été faite le jour de leur mariage, soit environ 100 euros.

Les conseillers n'ayant plus de questions la séance est levée à 22 heures 50.